



Le mardi 29 juin 2010 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 23 juin 2010 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mmes Christiane DECANter, Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Marguerite LEBLANC, M. Eric DESREUMAUX, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, , Adjoints au Maire, M. Etienne LEFEBVRE, Mmes Jeannine DELOMBAERDE, Marie-Paule LEPERS, Edith MINNE, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX, M. Alexandre MEZIERE, Mme Martine SOINNE, Melle Juliette KOWALSKI, M. Mario GONZALEZ, , M. Jean-Max LEFEBVRE

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Pierre ZIMMERMANN (à M. Alain FAUVARQUE), M. Xavier RUYANT (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), Mme Danièle PETIT (à Mme C. DECANter), Mme Béatrice TONNEAU (à M. Bernard JEAN-BAPTISTE), Mme Séverine BRUNEEL (à M. Mario GONZALEZ)

Absents excusés : MM. Dominique SERGENT, Yves ROOSES

Absent : M. Jean-Pierre LEMAI

N° 10-3-11

-----  
**Aménagement du territoire**

-----  
Etude de programmation  
Urbaine du centre ville

-----  
Financement  
-----

Rapport de M. le Maire,

Par délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 2009 il a été décidé d'engager une démarche en lien avec Lille Métropole Communauté Urbaine visant à mettre à l'étude le programme de restructuration du centre ville.

Une convention datée du 2 septembre 2009 a permis de définir les modalités de participation de la ville de Bondues arrêtee à 50% du montant global des études, les 50% restant étant à la charge de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Les quatre lots de cette étude ont fait l'objet d'appels à concurrence qui ont permis d'aboutir à un montant total de prestation de 142 899,20 € H.T. (tous lots compris).

Il convient dès lors de modifier l'article 2 de la convention de groupement de commande régularisée entre Lille Métropole et la ville de Bondues.

La même convention prévoit le paiement à LMCU de la part communal à la fin des études en 2011. La mise au point du budget communal fait apparaître la nécessité de financer une partie des études en 2010. En accord avec LMCU, il est donc prévu de verser 50% de la dépense globale au terme de la première phase de l'étude (Octobre 2010) et le solde à la fin de l'étude en 2011.

Cela étant exposé, nous vous invitons :

- à approuver l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes du 2 septembre 2009 fixant le montant de la participation de la ville 71 449,60€ H.T. (50% du montant HT)

- à approuver la modification de la convention de groupement de commande permettant à la ville de verser 50% des honoraires des bureaux d'études au terme de la phase 1 soit dans le courant du mois d'octobre 2010.
- à autoriser Monsieur le Maire à signer le projet d'avenant n°1.

La dépense sera imputée sur le crédit ouvert à cet effet, fonction sous fonction 820 nature 617 sous l'intitulé «études et recherches».

Travaux Préparatoires CA du 15 juin 2010 Commission générale du 22 juin 2010
--

Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire